

## Coronavirus : tous mobilisés !

L'industrie pharmaceutique, qui rassemble en France près de 100 000 collaborateurs, est engagée dans la lutte contre le coronavirus. Dès l'origine de la menace pandémique, les entreprises du médicament et leur organisation représentative, le Leem, se sont mobilisées en coordination avec les pouvoirs publics sur deux fronts : la sécurisation des approvisionnements en médicaments et la recherche de solutions thérapeutiques.

Face à l'accélération de la pandémie, les entreprises du médicament entendent renforcer leur soutien à l'effort national et faciliter la participation à la Réserve sanitaire, sur la base du volontariat, de leurs collaborateurs médecins, pharmaciens ou diplômés en santé.

### **Une priorité absolue : assurer aux patients, à l'hôpital et en ville, la continuité d'accès aux médicaments qui leur sont indispensables**

Dès les premiers signaux d'alerte en provenance de Chine, les entreprises du médicament ont pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité d'approvisionnement en médicaments sur le territoire français. Le Leem est en contact permanent avec les autorités de santé pour leur transmettre toutes les informations relatives à l'origine des matières premières et aux risques de tensions associés aux mesures de confinement prises à l'étranger.

Aucune pénurie n'est à déplorer à ce jour mais le Leem suit avec une vigilance extrême l'évolution de la situation, qui peut évoluer en fonction de la durée de la crise sanitaire mondiale et de son rythme d'expansion. Les entreprises surveillent en permanence leurs filières d'approvisionnement et se mobilisent sur l'identification des risques et les mesures à mettre en œuvre pour sécuriser l'approvisionnement du marché. Les entreprises disposent généralement de sites de production back up en Europe pour leurs médicaments, ou ont des stocks pour faire face aux mesures de confinement.

### **Une course contre la montre pour identifier et concevoir des solutions thérapeutiques**

En parallèle, les entreprises du médicament participent et soutiennent le développement de programmes de recherche en collaboration avec les autorités et les équipes académiques internationales afin d'accélérer le développement de thérapies, de diagnostics et de vaccins contre le Covid-19.

Les infectiologues testent actuellement plusieurs médicaments, notamment des molécules ayant déjà fait leur preuve pour d'autres maladies virales : antiviraux déjà utilisés contre le VIH/sida, antiviral ayant servi pour Ebola. En partenariat avec les autorités ou dans le cadre de consortium publics/privés de recherche, des entreprises ont annoncé le lancement de

plusieurs programmes de développement de vaccins contre le nouveau coronavirus Covid-19. L'objectif est de fournir une séquence des gènes du virus pour permettre les tests cliniques en 16 semaines et de soutenir financièrement les programmes de recherche et développement sur les candidats vaccins.

En temps normal, le cycle de développement d'un vaccin prend plusieurs années. Toutefois dans le contexte actuel, les entreprises accélèrent le rythme de leurs recherches et raccourcissent les délais de mise au point. Elles collaborent avec les autorités de santé publique européennes et mondiales compétentes, notamment l'Union Européenne, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Centers for Disease Control and Prevention (CDC), la Biomedical Advanced Research and Development Authority (BARDA) et les autorités de santé publique chinoises. Elles renforcent leurs actions dans le cadre de consortium publics/privés de recherche, telles que l'Initiative pour les médicaments innovants (IMI) et la Coalition for Epidemic Preparedness Innovations (CEPI).

### **Le Leem soutient les médecins et pharmaciens des entreprises qui rejoignent la Réserve sanitaire.**

Le Leem salue l'engagement de tous les professionnels de santé qui luttent sans relâche, aux côtés des pouvoirs publics, pour endiguer la propagation du virus.

Dans le contexte d'accélération très rapide de la pandémie, le Leem et ses 260 entreprises adhérentes soutiennent sans réserve ceux qui, parmi les quelque 10 000 médecins et pharmaciens travaillant dans l'industrie pharmaceutique, décident de s'engager dans la réserve sanitaire pour augmenter la capacité d'intervention des services de santé et garantir à l'ensemble de la population la meilleure prise en charge possible.

Le Leem appelle enfin chaque Français, quel que soit son âge, à respecter scrupuleusement les consignes en vigueur pour lutter efficacement et collectivement contre la pandémie.

*« Que ce soit dans le champ de la recherche d'une solution thérapeutique, dans la continuité d'accès aux médicaments pour tous les Français sur l'ensemble du territoire, ou au travers de la mobilisation inédite de leurs collaborateurs pour renforcer les équipes médicales en première ligne auprès des patients, les entreprises du médicament sont aux côtés du gouvernement pour mener cette bataille sanitaire d'une ampleur exceptionnelle »*, indique Frédéric Collet, président du Leem.

Quelques liens pour en savoir plus :

**Site des entreprises du médicament en France :** [www.leem.org](http://www.leem.org)

**Site de la Fédération Européenne des Industries et Associations Pharmaceutiques (EFPIA) :**  
<https://www.efpia.eu/>

**Site de la Fédération Internationale des Industries et Associations Pharmaceutiques (IFPMA) :**  
<https://www.ifpma.org/>

**Site du ministère des Solidarités et de la Santé :**  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

-----  
**Contacts presse :**

Stéphanie BOU - tél : 01 45 03 88 38 - email : [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org) / Virginie PAUTRE – tél : 01 45 03 88 87  
- email : [vpautre@leem.org](mailto:vpautre@leem.org) / Elisa MAHDADI - [emahdadi@leem.org](mailto:emahdadi@leem.org)